

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 05-07-01
INSTITUTION ET VIE
POLITIQUE
INTERCOMMUNALITE

Séance du 02/07/2015

L'an Deux Mille Quinze le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 8

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne- Elisabeth, M. MICHEL Christian Jean-Claud, M. SCHMITT Pierre Nicolas, Mme WEBER Sylvie

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme PEZZETTA Estelle

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LICCARDI Anne- Elisabeth

Date de convocation
26/06/2015

ADHESION AU SIVU FOURRIERE DE MOINEVILLE

Date d'affichage
06/07/2015

Vu la délibération du SIVU FOURRIERE DE MOINEVILLE du 19 mai 2015, autorisant l'adhésion de la commune de BRAINVILLE.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser l'adhésion de BRAINVILLE.

et publication du :

..../..../..

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX,
Le Maire André BERG,



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 05-07-01
INSTITUTION ET VIE
POLITIQUE
INTERCOMMUNALITE

Séance du 02/07/2015

L'an Deux Mille Quinze le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 8

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne- Elisabeth, M. MICHEL Christian Jean-Claud, M. SCHMITT Pierre Nicolas, Mme WEBER Sylvie

Procurat(s) :**Etai(ent) absent(s) :**

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme PEZZETTA Estelle

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme LICCARDI Anne-Elisabeth

Date de convocation
26/06/2015

ADHESION AU SIVU FOURRIERE DE MOINEVILLE

Date d'affichage
06/07/2015

Vu la délibération du SIVU FOURRIERE DE MOINEVILLE du 19 mai 2015, autorisant l'adhésion de la commune de BRAINVILLE.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser l'adhésion de BRAINVILLE.

et publication du :

.././....

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX,
Le Maire André BERG,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 09-01-02
AUTRES DOMAINES
DE COMPETENCES
AUTRES DOMAINES DE
DE COMPETENCES DES
COMMUNES

Séance du 02/07/2015

L'an Deux Mille Quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 8

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne- Elisabeth, M. MICHEL Christian Jean-Claud, M. SCHMITT Pierre Nicolas, Mme WEBER Sylvie

Procurations(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme PEZZETTA Estelle

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme LICCARDI Anne-Elisabeth

Date de convocation
26/06/2015

CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC LA REGION LORRAINE

Date d'affichage
06/07/2015

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat de partenariat avec la Région Lorraine.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX,
Le Maire André BERG,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 09-01-02
AUTRES DOMAINES
DE COMPETENCES
AUTRES DOMAINES DE
DE COMPETENCES DES
COMMUNES

Séance du 02/07/2015

L'an Deux Mille Quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 8

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne- Elisabeth, M. MICHEL Christian Jean-Claud, M. SCHMITT Pierre Nicolas, Mme WEBER Sylvie

Procurations(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme PEZZETTA Estelle

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme LICCARDI Anne-Elisabeth

Date de convocation
26/06/2015

CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC LA REGION LORRAINE

Date d'affichage
06/07/2015

Sur proposition du Maire,

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat de partenariat avec la Région Lorraine.

et publication du :

..../..../..

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX,
Le Maire André BERG,



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 09-01-02
AUTRES DOMAINES
DE COMPETENCES
AUTRES DOMAINES DE
DE COMPETENCES DES
COMMUNES

Séance du 02/07/2015

L'an Deux Mille Quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 8

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI
BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne- Elisabeth, M. MICHEL Christian
Jean-Claud, M. SCHMITT Pierre Nicolas, Mme WEBER Sylvie

Procurations(s) :**Etai(ent) absent(s) :**

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme PEZZETTA Estelle

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme LICCARDI Anne-
Elisabeth

Date de convocation
26/06/2015

CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC LA REGION LORRAINE

Date d'affichage
06/07/2015

Sur proposition du Maire,

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser Monsieur le
Maire à signer un contrat de partenariat avec la Région Lorraine.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX,
Le Maire André BERG,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 03-05-03
DOMAINE ET PATRIMOINE
AUTRES ACTES DE GESTION
DU DOMAINE PUBLIC

Séance du 2/07/2015

L'an Deux Mille Quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire André BERG.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne- Elisabeth, M. MICHEL Christian Jean-Claud, M. SCHMITT Pierre Nicolas, Mme WEBER Sylvie

Procurations(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme PEZZETTA Estelle

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme LICCARDI Anne-Elisabeth

Date de convocation
26/06/2015

Date d'affichage
06/07/2015

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

TRAVAUX D'EXPLOITATION DE GRUMES 2015

Le Conseil accepte le devis de l'ONF pour le montant de 1 466 euros HT soit 1 759.20 euros TTC décomposé comme suit :

- 818 euros HT au titre d'assistance technique et encadrement de l'exploitation
- 648 euros HT au titre du cubage et classement des bois

Montant forfaitaire fixé au vue des estimations des travaux d'exploitation pour le montant de 4 240 euros HT:

- | | |
|---|----------------|
| - Abattage-façonnage des grumes : | 1 800 euros HT |
| - Débardage des grumes : | 1 800 euros HT |
| - Câblage enlèvement des houppiers sur les lignes : | 480 euros HT |
| - Câblage : | 160 euros HT |

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX
Le Maire, André BERG,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 03-05-03
DOMAINE ET PATRIMOINE
AUTRES ACTES DE GESTION
DU DOMAINE PUBLIC

Séance du 2/07/2015

L'an Deux Mille Quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire André BERG.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne- Elisabeth, M. MICHEL Christian Jean-Claud, M. SCHMITT Pierre Nicolas, Mme WEBER Sylvie

Procurat(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme PEZZETTA Estelle

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LICCARDI Anne-Elisabeth

Date de convocation
26/06/2015

Date d'affichage
06/07/2015

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

TRAVAUX D'EXPLOITATION DE GRUMES 2015

Le Conseil accepte le devis de l'ONF pour le montant de 1 466 euros HT soit 1 759.20 euros TTC décomposé comme suit :

- 818 euros HT au titre d'assistance technique et encadrement de l'exploitation
- 648 euros HT au titre du cubage et classement des bois

Montant forfaitaire fixé au vue des estimations des travaux d'exploitation pour le montant de 4 240 euros HT:

- | | |
|---|----------------|
| - Abattage-façonnage des grumes : | 1 800 euros HT |
| - Débardage des grumes : | 1 800 euros HT |
| - Câblage enlèvement des houppiers sur les lignes : | 480 euros HT |
| - Câblage : | 160 euros HT |

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX
Le Maire, André BERG,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 03-05-03
DOMAINE ET PATRIMOINE
AUTRES ACTES DE GESTION
DU DOMAINE PUBLIC

Séance du 2/07/2015

L'an Deux Mille Quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire André BERG.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne- Elisabeth, M. MICHEL Christian Jean-Claud, M. SCHMITT Pierre Nicolas, Mme WEBER Sylvie

Procurat(s) :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme PEZZETTA Estelle

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme LICCARDI Anne-Elisabeth

Date de convocation

26/06/2015

TRAVAUX D'EXPLOITATION DE GRUMES 2015

Date d'affichage

06/07/2015

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

Le Conseil accepte le devis de l'ONF pour le montant de 1 466 euros HT soit 1 759.20 euros TTC décomposé comme suit :

- 818 euros HT au titre d'assistance technique et encadrement de l'exploitation
- 648 euros HT au titre du cubage et classement des bois

Montant forfaitaire fixé au vue des estimations des travaux d'exploitation pour le montant de 4 240 euros HT:

- | | |
|---|----------------|
| - Abattage-façonnage des grumes : | 1 800 euros HT |
| - Débardage des grumes : | 1 800 euros HT |
| - Câblage enlèvement des houppiers sur les lignes : | 480 euros HT |
| - Câblage : | 160 euros HT |

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX
Le Maire, André BERG,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 04-02-04
FONCTION PUBLIQUE
PERSONNEL CONTRACTUEL

Séance du 02/07/2015

L'an Deux Mille Quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 8

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne- Elisabeth, M. MICHEL Christian Jean-Claud, M. SCHMITT Pierre Nicolas, Mme WEBER Sylvie

Procurations :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme PEZZETTA Estelle

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme LICCARDI Anne-Elisabeth

Date de convocation
26/06/2015

CONTRAT ACCOMPAGNATRICE TRANSPORTS SCOLAIRES

Date d'affichage
06/07/2015

Sur proposition du Maire,

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

Le Conseil Municipal décide de reconduire le contrat de l'accompagnatrice de transports scolaires, du 1er septembre 2015 et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016.

Le taux horaire est fixé au SMIC horaire en vigueur.

et publication du :

..../..../..

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX,
Le Maire André BERG,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 04-02-04
FONCTION PUBLIQUE
PERSONNEL CONTRACTUEL

Séance du 02/07/2015

L'an Deux Mille Quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 8

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne- Elisabeth, M. MICHEL Christian Jean-Claud, M. SCHMITT Pierre Nicolas, Mme WEBER Sylvie

Procurations :

Etai(ent) absent(s) :

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme PEZZETTA Estelle

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme LICCARDI Anne-Elisabeth

Date de convocation
26/06/2015

CONTRAT ACCOMPAGNATRICE TRANSPORTS SCOLAIRES

Date d'affichage
06/07/2015

Sur proposition du Maire,

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J./....

Le Conseil Municipal décide de reconduire le contrat de l'accompagnatrice de transports scolaires, du 1er septembre 2015 et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016.

Le taux horaire est fixé au SMIC horaire en vigueur.

et publication du :

..J./....

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX,
Le Maire André BERG,



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 04-02-04
FONCTION PUBLIQUE
PERSONNEL CONTRACTUEL

Séance du 02/07/2015

L'an Deux Mille Quinze, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire André BERG

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 8

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BERG Andre, Mme BERG Liliane, M. BOURHOVEN Christophe, M. DI BENEDETTO Franck, Mme LICCARDI Anne- Elisabeth, M. MICHEL Christian Jean-Claud, M. SCHMITT Pierre Nicolas, Mme WEBER Sylvie

Procuration(s) :**Etai(ent) absent(s) :**

M. LAURIOL Bertrand, Mme LOESEL Marie-claude, Mme PEZZETTA Estelle

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme LICCARDI Anne- Elisabeth

Date de convocation
26/06/2015

CONTRAT ACCOMPAGNATRICE TRANSPORTS SCOLAIRES

Date d'affichage
06/07/2015

Sur proposition du Maire,

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

Le Conseil Municipal décide de reconduire le contrat de l'accompagnatrice de transports scolaires, du 1er septembre 2015 et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016.

Le taux horaire est fixé au SMIC horaire en vigueur.

et publication du :

..../..../..

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANOUX,
Le Maire André BERG,

